



Mise en place de petits-déjeuners / écoles de la ville

La municipalité mettra en place des petits-déjeuners gratuits dans les écoles Jacques Prévert et Jean Rostand sur le quartier de Fond Robin à la rentrée de septembre 2018 afin de lutter contre la malnutrition constatée par le personnel de l'Education nationale et par le personnel de la mairie.

Ce constat inquiétant a été porté à la connaissance de la municipalité lors des conseils d'école qui a décidé de réagir dans l'intérêt des enfants.

C'est à ce jour, le seul secteur pour lequel les enseignants et personnels ont tiré la sonnette d'alarme.

En effet, trop d'élèves commencent leur journée sans rien avaler ou en avalant des chips et une boisson énergisante.

L'objectif est d'apprendre aux enfants à commencer la journée par un petit-déjeuner équilibré et complet mais également de bannir le plus possible les produits sucrés qui encombrant leurs cartables et créeront inmanquablement des déséquilibres.

Aussi, les enseignants constatent chez ces enfants une baisse de la concentration et une augmentation de la fatigue qui nuit à leur capacité de réflexion et d'apprentissage.

Après une réunion de calage tenue en mairie le vendredi 18 mai, en parfait accord avec la directrice et le directeur, après avoir recueilli l'avis favorable de Jacky CREPIN, inspecteur académique, directeur académique des services de l'Education nationale dans le département, il a été décidé de :

* Proposer un petit-déjeuner aux 90 enfants de l'école Jacques Prévert et aux 107 enfants de l'école Jean Rostand à compter de la rentrée (en fait octobre pour communiquer et installer le dispositif), au rythme de deux fois par semaine pendant 3 mois ;

* Animer avec une diététicienne des ateliers afin d'éduquer les parents sur la nécessité d'une alimentation équilibrée pour leurs enfants ;

* Assurer un suivi avec l'infirmière de l'Education nationale.

Le petit-déjeuner, dont le coût (environ 3 000€) sera entièrement supporté par le seul budget communal, consiste en :

* Une briquette de lait et/ou une briquette de jus de fruit ;

* Un pain au lait avec une barre de chocolat ou une petite confiture.

La ville entend initier ici un cercle vertueux qui s'inscrira dans le temps.

Une communication et une séance d'installation seront faites à la rentrée de septembre à l'adresse des parents, notamment pour leur rappeler aussi leurs devoirs.

Cette mesure s'ajoute à celle faite là encore en parfaite collaboration avec les professeurs des écoles d'aide aux devoirs (intégralement prise en charge par la ville) qui se déroule tout l'année scolaire, deux fois par semaine pendant une heure dans l'ensemble des écoles de la ville cette fois.

Service communication

03 44 56 86 39 / mairie.communication@pontsaintemaxence.fr

Place Pierre Mendès-France - BP 40159 - 60721 Pont-Sainte-Maxence
Tél. 03 44 72 20 49 - Fax. 03 44 72 12 57 - e-mail : mairie@pontsaintemaxence.fr